



**CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1<sup>ère</sup> CLASSE  
SESSION 2012**

**Jeudi 15 mars 2012**

**Epreuve de questionnaire**

Questionnaire appelant des réponses brèves portant sur les domaines suivants relatifs au fonctionnement des services dans lesquels un adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe peut-être appelé à servir :

- Accueil du public ;
  - Animation ;
  - Sécurité des personnes et des bâtiments
- (Durée 1 heure, coefficient 2)

**CONSIGNES A RESPECTER IMPERATIVEMENT PAR LE CANDIDAT**

- Il est demandé au candidat d'écrire au stylo bleu ou noir uniquement
- Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie : ni votre prénom ou votre nom, ni votre signature... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple nom d'une commune, nom d'un agent...) mais seulement utiliser les éléments qui vous sont fournis dans les questions. Toute mention d'identité portée ou signe distinctif entraînera la note de zéro à cette épreuve et donc l'élimination du candidat à ce concours
- Le candidat rédigera ses réponses exclusivement sur la copie et les intercalaires mis à disposition.
- L'identité du candidat devra figurer uniquement dans la partie supérieure droite de la copie mise à sa disposition (partie à coller pour respecter l'anonymat)
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte
- Pénalités :
  - o 1 point maximum pour l'ensemble de la copie concernant la présentation et la lisibilité
  - o 1,5 point maximum pour l'orthographe : (jusqu'à 5 fautes : -0,5 point ; jusqu'à 10 fautes : - 1 point ; à partir de 11 fautes : -1,5 point).

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans système d'impression est autorisée.

Le sujet comporte 2 pages (page de garde comprise).  
Veuillez vérifier que vous disposez de toutes les pages du sujet avant de commencer à composer.

- 1- Quels types de mise en valeur et d'animations peut-on proposer autour du manga en médiathèque. Donnez 4 propositions. (2 points)
- 2- Comment informer le public des nouvelles acquisitions et comment les valoriser ? (2 points)
- 3- Le Ministère de la Culture est à l'initiative de manifestations annuelles d'ampleur nationale voire européenne destinées à promouvoir la Culture. Citez-en 2 en précisant le mois. (2 points)
- 4- Développez le sigle CNIL. Que doit déclarer la médiathèque à cet organisme ? Pourquoi ? (3 points)
- 5- Donnez 2 exemples de service de renseignement à distance en précisant la structure qui propose le service. (2 points)
- 6- Un lecteur souhaite emprunter un « Dictionnaire des synonymes ». Quelle est votre réponse ? (1 point)
- 7- Quelles mesures prendre pour éviter les vols dans votre structure ? Vous envisagerez 2 dispositifs qui concernent la gestion des fonds et 2 autres relatifs au bâtiment (en dehors des heures d'ouverture au public). (3 points)
- 8- Chargé(e) de l'accueil, vous inscrivez un nouvel adhérent de moins de 16 ans à la médiathèque. Quels documents demandez-vous pour établir la carte de lecteur ? (1,5 point)
- 9- Donnez une définition d'un règlement intérieur ? Par qui est-il voté ? (3,5 points)